

Règlement des compétitions 2016-2017



Article 1

Est compétiteur toute joueuse ou joueur appartenant à une équipe du club, ou toute joueuse ou joueur participant à au moins un tournoi dans la saison et qui a signé ce règlement des compétitions.

Article 2

L'inscription à un tournoi rend obligatoire l'acceptation des règles officielles adoptées par la fédération française de badminton.

Article 3

Les compétiteurs s'engagent, dans la mesure de leur possibilité, à participer aux championnats de la Ligue Aquitaine.

Article 4

1. Les joueurs désirant connaître les différents tournois reçus au club doivent consulter les panneaux d'affichage à l'annexe Grimaux et le site officiel du club.
2. Les joueurs désirant s'inscrire à une compétition le feront par l'intermédiaire du site <http://badiste.fr> dans la période valide.
3. Le BRC17 ne prendra aucune inscription à un tournoi s'il y a un championnat de la Ligue Aquitaine ou du Comité 17 organisé dans une catégorie du joueur.
4. Le club assure la prise en charge financière des inscriptions à concurrence d'un capital tournoi de 60€ pour la saison. Les frais d'inscriptions aux championnats de Ligue PC et Comité 17 sont pris en charge par le club.
5. Aucune inscription à un tournoi ne sera prise si ce jour-là le BRC organise un tournoi.
6. Lors des tournois seniors du BRC, il est demandé aux licenciés du club de participer à un seul tableau. Parallèlement à cette inscription, les joueurs peuvent contribuer à la bonne organisation de ces tournois en se proposant comme bénévole.
7. Pour les équipes régionales, le club prend en charge :
 - la totalité du montant de l'inscription,
 - les frais de déplacements dans la limite d'une voiture pour quatre compétiteurs sur la base de 85% du remboursement de la ligue Aquitaine,
 - les volants pour les diverses rencontres,
 - le pot d'accueil lorsque la rencontre a lieu à domicile.
8. Pour les équipes départementales, le club prend en charge :
 - la totalité du montant de l'inscription,
 - les volants pour les diverses rencontres,
 - le pot d'accueil lorsque la rencontre a lieu à domicile.

Lors de l'organisation d'un tournoi d'une catégorie, il serait bon que les joueurs des autres catégories non concernées soient actifs dans l'organisation de ce tournoi (ex. tournoi jeunes : seniors et vétérans sont les organisateurs).

Article 5

L'inscription à un tournoi rend obligatoire sa participation.

En cas d'impossibilité de participer, le compétiteur doit prévenir un responsable le plus tôt possible et fournir un justificatif valable. En l'absence d'une telle justification, la commission arbitrage de la Ligue Aquitaine de badminton applique au joueur une suspension de tournois de deux mois, le Club suspend sa prise en charge financière pour la saison.

Quel que soit le motif de non-participation à un tournoi, l'inscription sera déduite du capital tournoi.

Article 6

Les compétiteurs se rapprocheront de leurs capitaines respectifs pour participer aux rencontres régionales et départementales. Pour les joueurs voulant s'inscrire à un tournoi, ils se rapprocheront d'un des membres du bureau ou d'un des joueurs des équipes.

Article 7

Les compétiteurs s'engagent à faire jouer les membres du club sans distinction, et en particulier les nouveaux arrivants et les débutants. Ils s'engagent aussi à participer à l'organisation des tournois organisés par le club.

Article 8

Le transport des jeunes compétiteurs sur le lieu des tournois est à la charge des parents. Dans la mesure du possible un entraîneur en assurera le coaching.

----- RÈGLEMENT COMPÉTITIONS -----

Je soussigné :

- Souhaite intégrer une équipe Départementale ou Régionale en tant que titulaire ou suppléant selon les places disponibles (réponse à donner si possible avant le 12 septembre) :
 Oui Non *Si oui, merci de préciser votre taille de T-shirt :* XS S M L XL XXL XXXL
- Souhaite encadrer une équipe Départementale ou Régionale :
 Oui Non

déclare avoir pris connaissance du règlement des compétitions et en accepter toutes les conditions.

Fait à :

Signature (des parents pour les mineurs) :

le :